



Le conseil d'administration, c'est quoi ?

L'organe de gouvernance

C'est le plus haut lieu de prise de décisions, il valide :

- la stratégie du groupe, les alliances et les axes de développement conduits par le dirigeant de l'entreprise (PDG),
- les Plans Stratégiques (PST) à 10 ans et les Plans à Moyen Terme (PMT) à 5 ans,
- la politique économique et financière et les objectifs de résultats,
- les comptes du groupe,
- les offres engageantes pour la société.

Répartition du capital :

- * Etat : 63%
- * Thales : 35%
- * Salariés : 2%



Le Conseil d'Administration s'appuie sur 4 comités :

- ◇ Audit des comptes et des risques
- ◇ Stratégiques
- ◇ Offres
- ◇ Nominations et rémunérations

Votez massivement pour élire vos administrateurs salariés !



Retrouvez plus d'info sur notre site web:

www.cfecgc-naval.fr

<https://navalgroup-ca.votes.voxaly.com>



L'Administrateur salarié

L'administrateur salarié représente l'ensemble des salariés, il a le pouvoir et le devoir d'influer et de peser sur les décisions du Conseil :

- il a les mêmes prérogatives que les autres administrateurs,
- il a une voix délibérative,
- il a accès à toute l'information dont il a besoin pour exercer son mandat.

Au sein de cette instance suprême de gouvernance de l'entreprise, en plus de sa contribution classique comme administrateur, l'administrateur **CFE-CGC** défend le capital humain de Naval Group.

L'administrateur salarié intervient dans l'intérêt économique et social de ses collègues salariés et de l'entreprise :

- en étudiant et en se prononçant sur les dossiers à l'ordre du jour : stratégie, alliances, offres, bilans...
- en veillant à la pérennité de l'entreprise face à la rentabilité immédiate demandée par l'actionnaire,

Le conseil d'administration se focalise sur la stratégie et la finance mais se soucie trop peu d'associer les salariés à la politique définie. La recherche de profit à court terme s'immisce dans la gestion. Malgré les chartes, la responsabilité sociale du Groupe est parfois mise à mal. Dans ce domaine, l'administrateur **CFE-CGC** veille au respect des valeurs éthiques et sociales.

L'administrateur salarié est indépendant et a un devoir de confidentialité :

- il n'est pas rémunéré pour sa participation,
- Il peut échanger avec les personnels de l'entreprise dans le cadre de son mandat.

A la différence de certains administrateurs, l'administrateur **CFE-CGC** s'engage à promouvoir la pérennité de Naval Group et par conséquent, de développer les emplois. Il est donc un gardien vigilant de la bonne gouvernance humaine et un des promoteurs de la Responsabilité Sociale dans l'Entreprise.

Votez massivement pour élire vos administrateurs salariés !

Retrouvez plus d'info sur notre site web:

www.cfecgc-naval.fr

<https://navalgroup-ca.votes.voxaly.com>

